

aurait lieu le 20 août courant dans tous les corps d'armée. Les réservistes seront renvoyés dans leurs foyers le 10 septembre.

Le *Conservateur* annonce qu'il y a eu à Cahors, chez M. le comte d'Armagnac, une réunion importante des sommités du parti légitimiste de notre département, afin de choisir un candidat dans l'arrondissement de Gourdon. Ce journal ajoute :

Nous sommes informés que ces Messieurs ont fait choix de M. de Gozon, conseiller général pour le canton de Gourdon. Le but poursuivi par le parti légitimiste est de combattre la candidature bonapartiste. — Nos félicitations. — Mieux vaut tard que jamais.

Le *Courrier du Lot* a publié récemment au nom des bonapartistes du Lot un programme de l'*Union Conservatrice* tendant à obtenir pour MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour les voix coalisées des amis de Henri V, des princes d'Orléans et du prince Louis Eugène Napoléon.

Cette coalition ne plait pas du tout au *Petit Caporal*, qui précisément est distribué à profusion dans le Lot en faveur des mêmes candidats. Ce journal s'exprime ainsi : « Tous les » journaux s'accordent à dire que l'*Union Conservatrice* est rompue. Ils se trompent. » Elle n'a jamais existé, elle n'existera jamais. »

Entre ces deux systèmes contradictoires, quel est celui que choisissent les agents bonapartistes du Lot ?... Ils choisissent... l'un et l'autre. Aux partisans de l'*Union Conservatrice*, ils lisent le *Courrier du Lot* ; aux ennemis de l'*Union Conservatrice*, ils distribuent le *Petit Caporal*.

A propos d'une candidature bonapartiste qui serait sur le point de se produire dans l'arrondissement de Lavaur, la *Gazette du Languedoc* publie ces réflexions :

Le gouvernement aurait dû être informé déjà par nos amis que si, contre toutes prévisions, contre toute vraisemblance, il portait ses vues sur M. Daguilhon-Pujol, le parti légitimiste serait dans l'obligation de combattre ce choix, non parce que M. Daguilhon-Pujol est bonapartiste, mais parce qu'en votant pour lui le parti légitimiste ratifierait les indignes calomnies que M. Daguilhon-Pujol a colportées sur son compte en 1876. A cette époque, en effet, on nous assure que M. Daguilhon-Pujol a combattu les candidatures de MM. de Saint-Simon et de Toulouse Lautrec en disant aux paysans : « Prenez garde, en votant pour les candidats royalistes, vous voterez pour le rétablissement de la dîme, de la corvée et des droits du seigneur. » Par cela même qu'il a eu recours, il y a deux ans, à de pauvres moyens pour combattre les candidatures de la droite, il s'est rendu à tout jamais indigne d'obtenir les voix légitimistes.

C'est à l'aide des mêmes procédés que les agents bonapartistes ont combattu, dans le Lot, MM. Léopold Limayrac et Pagès Duport, qui étaient des candidats constitutionnels.

Mais comment peut-il se trouver des gens assez naïfs pour ajouter foi à de telles turpitudes ? Hélas ! par cette raison bien simple, que les honnêtes populations des campagnes sont au premier abord incapables de soupçonner tout ce qu'il y a d'impudence dans les racleurs électoraux de l'empire. Mais une fois n'est pas coutume. Les plus crédules, dont on a surpris la bonne foi, savent aujourd'hui à quels comédiens ils ont eu à faire.

Nous apprenons avec plaisir que, dans sa séance du 25 juillet dernier, la Société de médecine publique et hygiénique professionnelle, siégeant à Paris, a nommé à l'unanimité, membre correspondant, M. le docteur Clary, inspecteur de l'assistance publique du Lot.

Distribution des prix DU LYCÉE DE CAHORS.

Cette solennité a eu lieu hier matin avec l'éclat accoutumé. Dans la cour d'honneur, une société nombreuse, élégante ; sur l'estrade, le monde officiel. M. le Préfet présidait la fête scolaire, assisté de M. l'inspecteur d'Académie et de M. le proviseur ; on remarquait aux premiers sièges, MM. le général Mangin, Depeyre sénateur, Blaviel vicaire général, le président du tribunal civil, le maire de la ville, les officiers supérieurs de l'armée et de la gendarmerie, les chefs d'administration, tout le personnel

enseignant.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Croiset, professeur de seconde. Nous le publions *in extenso*. M. le Préfet a répondu par une allocution sur la nécessité du travail à l'école, prélude indispensable des rudes labeurs que la vie réserve, et sans lesquels on ne saurait conquérir les positions honorables et élevées. Les paroles du premier magistrat du département, pleines de modération et de tact, ont trouvé écho dans l'assistance.

La brillante musique du 7^e de ligne prêtait son égayant concours à cette solennité.

DISCOURS DE M. CROISSET.

MESSIEURS,

Souvent, en France, on reproche à nos établissements de donner l'instruction sans l'éducation ; lorsqu'il sort du lycée, le jeune homme sait, dit-on, le latin et le grec, mais il n'a pas l'habitude du monde ; il n'a pas cette élégance, cette délicatesse de manières qui sont l'ornement de la société et l'un des plus grands biens de la vie humaine. Sans doute, c'est sur les genoux de sa mère et sous la vigilante surveillance du chef de la famille que l'enfant reçoit l'éducation première qui ne s'efface jamais. Joindre aux douces leçons du foyer les enseignements plus sérieux et plus austères des maîtres, tel serait, j'en conviens, l'idéal. Mais combien peu d'élèves sont assez heureux pour jouir des bienfaits de cette double et salutaire instruction ! Beaucoup sont obligés de quitter la maison paternelle et de venir chercher au lycée les connaissances qui leur sont nécessaires pour remplir un rôle utile à la société et digne d'eux. Je ne crois point trop m'avancer en disant qu'ils y reçoivent aussi une éducation simple et forte, celle qui, en cultivant l'esprit, développe toutes les nobles passions en germe dans la cœur de l'enfant, en un mot, l'éducation la seule bonne, la seule vraie.

A dix-huit ans, le jeune homme a terminé ses études. Fier de sa liberté et des grades qu'il vient de conquérir, il se prépare à entrer dans le monde avec la témérité que lui donnent son âge et son inexpérience. A lui appartient « le long espoir et les vastes pensées. » Mais dès les premiers pas cette confiance excessive s'évanouit ; il s'arrête étonné devant l'inconnu qui s'offre à lui de toutes parts. Après de longues années passées dans le commerce des héros de Plutarque, il est un peu dépaycé dans la société où il entre ; il n'a point cette aisance, cette assurance un peu vulgaire qu'on y exige. Qui donc, Messieurs, oserait lui en faire un crime ? Ces qualités tout extérieures ne sont pas toujours le signe d'un esprit supérieur ou même d'une intelligence cultivée. Des esprits frivoles peuvent se soutenir et quelquefois briller dans la vie du monde, parce que celle-ci règle le langage et les manières qui lui conviennent et qu'il n'y a plus qu'à les apprendre. Moins un esprit a de distinction, plus il lui est facile de s'en accommoder ; les formules de la politesse mondaine le dispensent de toute invention originale et dissimulent même son indigence personnelle. Un esprit élevé ne s'asservit pas à cette gêne ; il s'y plie, au contraire difficilement. On a vu des hommes de génie aussi empruntés dans le monde que l'adolescent qui sort du lycée. Mais cette gaucherie et cette timidité ne sont pas sans une certaine grâce lorsqu'elles s'allient à un esprit délicat et à un noble cœur. Il fallait les instances d'Auguste pour que Virgile se rendit quelquefois au palais et qu'il ne se débâtât pas aux justes éloges qu'on voulait lui prodiguer. Il rougissait quand il lisait l'*Énéide* à ses puissants amis. Corneille, au dire de Fontenelle, « avait l'air fort simple et fort commun ; il semblait toujours négligé et peu curieux de son extérieur. » Fort rarement il allait à la cour « où il montrait un visage inconnu. » Il y parlait peu et paraissait très-embarrassé pour répondre aux compliments qu'on lui adressait. Pour trouver le vrai Corneille, il fallait le lire. A-t-on jamais ri de Virgile ? S'est-on moqué de Corneille ? Non, Messieurs, car dans l'embarras de ces deux grands hommes, il y avait sans doute plus de distinction réelle qu'il n'y en a dans l'assurance de l'homme du monde.

Il est, je crois, impossible de cultiver l'esprit sans polir les mœurs, ce qui est le propre de l'éducation. De nos jours on a trop restreint le sens de ce mot. Le même terme, *humanitas*, signifie en latin, l'élégance des manières et la culture de l'esprit. Les annales des deux plus grands peuples de l'an-

tiquité ont prouvé la justesse de cette définition. La Grèce, dès l'aurore de son histoire, produisit de puissants génies ; aussi put-elle de bonne heure jouir des bienfaits de la civilisation, et le siècle de Périclès brillait déjà de tout son éclat, que les descendants de Romulus n'étaient encore qu'un peuple de soldats et de laboureurs. La Grèce fut conquise ; mais le vainqueur dut bientôt s'incliner devant le vaincu. A son tour, Athènes fit la conquête de Rome, conquête plus pacifique, mais non moins grande par ses résultats. Malgré les résistances d'un patriotisme sincère et aveugle, Sophocle, Euripide, Platon, firent leur entrée dans cette ville superbe à laquelle ils apportèrent « le flambeau de la vie. » La société agitée et cruelle de cette époque reçut une culture morale en même temps qu'un enseignement littéraire. Quelles grandes leçons de sagesse et d'humanité les Romains ne trouvèrent-ils pas dans les chefs-d'œuvre de la Grèce et dans les ouvrages de leurs concitoyens ! Quelques pères de l'Église n'en ont pas dédaigné la lecture ; parfois même ils ont cru y démêler une sorte de christianisme anticipé. Sous cette heureuse et puissante influence, les mœurs s'épurèrent, la législation s'adoucit, et la Rome encore grossière et brutale de Caton devint bientôt la Rome élégante et polie de Cicéron, Tite-Live et Virgile.

Plus heureux que le jeune Romain du siècle d'Auguste, l'enfant reçoit, de nos jours, une instruction plus complète, sans avoir à trembler devant un Orbilius, dont, trente ans après, le souvenir épouvantait encore Horace. Dès les premières classes, l'élève est mis en présence des grands hommes de l'antiquité, maîtres de toutes les générations qui les ont suivis. Entre eux et lui s'établissent des relations constantes qui ornent et instruisent sa jeunesse en attendant qu'elles règlent sa maturité. Il apprend à déchiffrer les langues anciennes dans des auteurs qui savent lui plaire par des récits à la fois amusants et instructifs. La difficulté réelle de cette première étude l'habitue aux salutaires fatigues de l'effort, et en façonnant son caractère, l'aguerrit pour les lutes de la vie. Tandis que sa vigueur s'excite par cet aiguillon, il s'initie aux joies sévères et déjà viriles d'une difficulté vaincue et d'un devoir rempli. A proportion qu'il grandit, les ouvrages se succèdent entre ses mains, les leçons deviennent plus sérieuses, l'enseignement s'étend. Ce sont tour à tour les grands hommes de la Grèce et de Rome qui étalent à ses yeux les richesses de leur imagination et les fruits de leur gracieux ou puissant génie. Sous la direction de ses maîtres, il admire dans Démosthène et dans Platon cette élégance sobre et pleine de vigueur que les anciens appelèrent *Atticisme*, et qui fit d'Athènes la ville la plus polie de l'univers, et de ses citoyens un peuple d'artistes ; dans Cicéron, dans Horace, il puise les règles de l'art justifiées par d'inimitables chefs-d'œuvre ; dans Virgile il est ému de cette sensibilité qui va au cœur ; dans tous enfin, il rencontre le beau auquel il s'habitue et qu'il finit par aimer.

On convient généralement que l'étude de l'antiquité épure le goût, mais on nie qu'elle serve en rien à l'éducation. C'est là, Messieurs, une grave erreur. Le goût s'applique à toute chose, puisque dans la vie comme en littérature, il consiste dans le discernement des convenances. N'est-ce pas aussi cette science qui fait l'homme bien élevé ? Il est, je l'avoue, fort difficile de l'acquérir. Cicéron le dit lui-même : « *Ut enim in vita, sic in oratione, nihil est difficilius quam quid deceat videre.* » La tâche des maîtres est donc pénible et délicate. C'est à leur sagacité de choisir, parmi les trésors de la littérature antique, ce qu'il y a de meilleur pour les intelligences qu'ils ont à cultiver. Ce n'est qu'en nourrissant l'esprit de leurs élèves de pensées justes, exprimées dans une langue nette, précise et toujours noble, qu'ils le règlent, le disciplinent et l'habituent à n'aimer que ce qui est convenable. Peu de natures résistent à leurs persévérants efforts ; les moins heureuses changent à la longue et gardent une empreinte durable de cette culture intellectuelle. Une fois livré à lui-même, le jeune homme, dans ses relations et sa conduite, met en œuvre les leçons qu'il a reçues. Accoutumé à étudier des chefs-d'œuvre qu'il admire, il n'a point cette assurance exagérée qu'ont trop souvent les hommes d'une médiocre instruction. Dans la société où il vit, il ne cherche point à briller, à dominer, à faire toujours prévaloir son opinion et ses jugements : il est

modeste. Il parle peu, toujours à propos, et ne dit que des choses justes. Comprenant que souvent « l'esprit consiste à en donner aux autres », il montre une qualité d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare : il sait se taire. Dans son langage il est également éloigné de la bassesse et de la prétention. Si tou l'abord il ne se fait point admirer, il ne s'expose pas non plus à des critiques aussi souvent injustes que légères ; il peut n'être pas élégant, mais il est digne, car les lettres donnent à qui les sait aimer une distinction qui se trahit partout. Pour la vie comme pour le discours on en retire le tact et la grâce. Qui sait parler, sait vivre, et, c'est avec raison que la femme la plus spirituelle du xviii^e siècle a dit : « L'esprit est une dignité. »

Tel n'est pas le résultat le plus important de l'étude des lettres. Les enfants de toutes les classes de la société viennent ici chercher l'instruction, aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Entourés des mêmes soins, ils s'aperçoivent bien vite que la véritable égalité consiste dans une égale culture de l'esprit, et la différence des fortunes n'a d'autre effet que de faire naître une noble et généreuse émulation. Par les lutes pacifiques du lycée, ils préludent aux lutes plus sérieuses de la vie ; aussi, à la fin de leurs classes, tous peuvent-ils être pareillement armés pour le combat. Pour tous, les chances sont les mêmes. Ce n'est pas tout, Messieurs ; le champ des lettres est infini, et comme il embrasse l'humanité, l'élève qui l'explore ne vit pas à une époque déterminée ni dans une patrie restreinte. Il vit à Athènes, à Rome, à la cour de Louis XIV. On conviendra qu'il s'y trouve en bonne compagnie. Par suite de cette longue intimité avec les grands hommes de tous les siècles, il s'assimile leurs idées et finit par voir et juger comme eux. Loin alors d'aimer ces pensées brillantes et légères, à la mode à une époque ou dans un cercle, il ne goûte que les pensées toujours justes et belles qui conviennent à tous les temps et à tous les lieux. Ces vérités d'un ordre supérieur élèvent l'esprit en l'agrandissant et lui communiquent une générosité qui est la plus pure noblesse. A part l'éducation qui fait l'homme du monde, les lettres en donnent une plus haute qui fait l'homme et le complète. Tandis que l'éducation proprement dite, toute seule, arrête l'homme aux limites étroites d'un cercle ou d'une coterie, les lettres le préparent pour la vie universelle, pour l'humanité tout entière, et souvent le rangent dans l'élite de la société.

Vous le voyez, Messieurs, on fait une large part à la culture de l'esprit : on ne néglige point pour cela l'éducation du cœur. « Cher enfant, disait, par la bouche d'un poète, un Romain à son fils, pendant que ton esprit est souple, cultive les muses ; lis des exemples qui bientôt seront tes modèles. » Sans doute ce Romain avait raison ; les lettres antiques peuvent fournir de grands exemples d'héroïsme et de vertu. Qui n'admire Socrate refusant de sortir de la prison pour ne point désobéir aux lois d'Athènes, Léonidas se dévouant pour le salut de la Grèce et la gloire de Sparte, Régulus allant se livrer aux bourreaux pour ne point violer son serment. Mais quels enseignements plus grands encore, l'élève ne puise-t-il pas dans les lettres chrétiennes ? Je ne veux citer qu'un poète : Corneille, tout seul, ne peut-il pas faire l'éducation du cœur ? Rodrigue sacrifie son amour au devoir et à l'honneur ; le vieil Horace donne à la patrie ce qu'il a de plus cher, ses trois fils ; Polyucte abandonne toutes les joies de la terre et meurt pour son Dieu ! Quels modèles ! « La France sera grande tant qu'elle aimera Corneille, » a dit un critique contemporain. Il est grand aussi par le cœur, le jeune homme qui le comprend et l'admire. Le dévouement à l'honneur, à la patrie et l'amour de Dieu, tels sont en effet les enseignements que le poète lui donne.

JEUNES ÉLÈVES,

Quelques-uns d'entre vous vont quitter pour toujours cette maison, où ils ont abrité leur enfance. Ils sont maintenant sur le seuil du monde. Qu'ils le franchissent sans présomption mais aussi sans faiblesse. Leur éducation est complète, car on a cultivé leur esprit et fortifié leur cœur. On a fait d'eux, non des petits-maîtres, mais des hommes prêts pour la vie. Qu'ils justifient mes paroles et confirment nos espérances ! Qu'ils gardent précieusement ces sentiments généreux qui n'importent pas moins à la noblesse de leur vie qu'à la grandeur de leur pays ! La France en a besoin. Quant à cette élégance qu'on exigera d'eux dans

la société, il leur sera facile de l'acquérir, par l'usage et le commerce de leurs aînés. Lorsque la terre a été profondément remuée, elle ne donne pas seulement la moisson qu'on avait lieu d'attendre; elle se plaît à y mêler quelques simples fleurs de forme charmante. C'est ainsi que les grâces de l'éducation sont comme le parfum naturel de la culture de l'esprit."

CONCOURS ACADEMIQUE (1877).

Nominations obtenues par le Lycée de Cahors.
 Philosophie. — Dissertation française. — 4^e accessit, Bugat, Louis.
 Rhetorique. — Discours latin. — 3^e accessit, Gombal, Firmin, de Salviac, int.
 Seconde. — Vers latins. — 4^e accessit, Valat, Paul, de Montcuq, int.; 6^e accessit, Bousquet, Antoine, de Cahors, int.
 Dessin. — 1^{er} prix, Lescale, Paul, de Cahors, int.
 7^e accessit, Delbru, Léon, de Bégoux, int.

ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877.

Elèves le plus souvent nommés

Mathématiques élémentaires. — Souques, Auguste; Moles, Eloi; Desbans, G.
 Mathématiques préparatoires. — Pascalie, Antony; Cornu, Guillaume; Mourèze, Clément.
 Philosophie. — Girardeau; Dubreil; Cantarel; Pradel.
 Rhetorique. — Nouvelles; Bort; Albert; Goudal; Foisac; Lescale.
 Seconde. — Valat; Ségol; Appert; Barriétis.
 Troisième. — Barbier; Delpech; Roche; Tailhabat; Bénéch; Parvioux.
 Quatrième. — Rossignol; Maratuech; Gayet; Gatarze.
 Cinquième. — Bariéty; Grenat; Castagné; Cruly; Tinel.
 Sixième. — Cuxac; Mercié; Duc; Bergon.
 Septième. — Arbouys; Mogniat-Duclos; Mercié; Lagasque; Bénéch.
 Huitième. — Crayssac; Gaston; Montal; Darguier; Bénéch.
 Enseignement secondaire spécial (2^e année). — Cassé; Sers; Galtié; Lacrouz.
 1^{re} année. — Bousquet; Moulliéat; Pagès; Valat.
 Année préparatoire. — Labro; Monbru; Combebis; Besse.
 Classe préparatoire (1^{re} division). — Combes; Desnos; Astruc; Marron.
 2^e Division. — Manhiabal; Pouget; Bénéch.
 3^e Division. — Bouzerand; Boisse; Bris; Breil.
 4^e Division. — Mendaille; Palame; Bécays.

LE LYCÉE DE CAHORS à la Sorbone.

Le lycée de Cahors vient de remporter un éclatant succès. Le jeune Lescale (Paul), élève de rhétorique, a obtenu le **premier prix** de dessin au Concours entre tous les lycées et collèges de l'Académie et le **deuxième grand prix** de dessin au Concours Général entre tous les lycées et collèges des départements de France. C'est un succès magnifique, le premier de ce genre qu'ait obtenu le lycée de Cahors. En félicitant l'élève du résultat obtenu, la pensée se reporte tout naturellement sur le maître. Or, au lycée de Cahors, le maître est un artiste dans l'acceptation la plus large et la plus sérieuse du mot.

M. Planavergne, après de fortes études à l'École des beaux arts de Toulouse, poussé par un attrait irrésistible, partit pour Rome où il séjourna quelque temps, oubliant souvent la vie matérielle devant les chefs-d'œuvre des grands maîtres, dont personne, mieux que lui, n'apprécie et ne sent les beautés inépuisables. A ces extases artistiques, il acquit un goût exquis pour tout ce qui touche au grand art du dessin et de la peinture, et la grande joie allait certainement s'ouvrir devant lui, nous en avons en main les flatteuses attestations, lorsqu'une sérieuse maladie, résultat de longues privations et de trop longues contemplations, le força de rentrer en France.

En 1849, le poste de professeur de dessin au lycée de Cahors fut confié à M. Planavergne; il apporta à ses modestes fonctions tout le zèle et tout le dévouement d'un adepte fervent du crayon et du pinceau. Combien d'élèves sont sortis de ses mains, dans les 28 ans de professorat qu'il compte aujourd'hui! Remarqué par les supérieurs qu'il a souvent étonnés par ses dissertations pittoresques et lumineuses sur l'art, lui pour qui l'adage *trop parler nuit*, n'a certes pas été fait; remarqué par les inspecteurs généraux de l'Université pour les brillants travaux de sa classe, M. Planavergne

s'est élevé du dernier échelon au premier: il est aujourd'hui professeur de première classe.

Depuis que l'étude du dessin à acquis dans tous les établissements universitaires une importance exceptionnelle et que les grandes Ecoles de l'Etat ne sont ouvertes qu'aux candidats possédant, en cette matière, des connaissances suffisantes, le zèle du professeur a grandi si c'est possible, et de nombreux succès ont couronné ses efforts. C'est ainsi qu'aux divers Concours académiques, il remportait en

- 1870. — 7^e accessit.
- 1872. — 4^e accessit.
- 1875. — 2^e prix; 6^e accessit.
- 1877. — 1^{er} prix; 7^e accessit.
- id. — 2^e prix AU CONCOURS GÉNÉRAL.

Voilà les titres du professeur. Quant à l'artiste, tout le monde se souvient de son portrait peint par lui-même qui apparut inopinément à l'Exposition artistique de Cahors en 1873, dont il fut pour tous les connaisseurs impartiaux la pièce capitale, et qui mérita au modeste artiste la médaille d'or, votée à l'unanimité par le jury. Cette œuvre ne serait déplacée dans aucun Musée.

Nous devons ce juste hommage au doyen des professeurs du Lycée de Cahors qui voit au bout de sa carrière professorale la sûreté de sa méthode, ses efforts de vingt-huit années consacrés par un éclatant succès, et son nom, à côté de celui d'un de ses élèves, proclamé à la Sorbone.

Nous ne savons ce qu'un ministre, dans sa justice éclairée, réserve aux maîtres qui se signalent ainsi et honorent l'Université, mais aussi flatteuse que soit la récompense, nous aimons à dire bien haut qu'en ce qui concerne M. Planavergne, l'homme, l'artiste et le professeur en sont également dignes.

On nous écrit de Catus: Monsieur le Rédacteur,

On signale tous les jours les progrès et les ravages du phylloxera sur divers points du département du Lot. Aux yeux des personnes compétentes et parmi elles de M. le docteur Rey l'un de nos viticulteurs les plus distingués, il est indubitable que dans un avenir prochain toutes nos espèces indigènes de vigne seront détruites par cet insecte. Malgré les travaux et les essais de nos célébrités scientifiques et autres, on n'a trouvé aucun remède pratique et satisfaisant pour atteindre ce terrible fléau. Un seul espoir nous reste; la rénovation de nos vignes par la culture de quelques variétés de plans américains refractaires à l'attaque du phylloxera. Déjà, l'Hérault, le Gard, la Vaucluse et d'autres départements envahis se mettent courageusement à l'œuvre et auront bientôt refait leurs vignobles disparus, à l'aide des plants américains.

Qu'a-t-on fait dans notre pays montagneux, qui une fois la vigne détruite, sera réduit à une extrême misère, pour conjurer le danger. On a commencé par prohiber au moyen d'un arrêté préfectoral l'importation de notre unique chance de salut c'est-à-dire des plants américains. Cet arrêté qui pouvait avoir sa raison d'être au début de la maladie de la vigne, devient aujourd'hui un non-sens et une cause de calamité. La crainte qui l'a inspiré de voir introduire dans le département ce phylloxera à la suite des plants américains, doit disparaître attendu que cet insecte à su venir nous trouver sans se faire transporter chez nous par les plans américains et qu'il règne déjà en maître. A tous les points de vue l'arrêté mérite d'être rapporté.

Maintenant demandons-nous ce qu'a fait la Société d'agriculture de Cahors pour tirer d'embarras les vigneron et les préserver d'une catastrophe. Hélas! Elle n'a encore adopté aucun moyen pratique. Si nous avions l'honneur de faire partie de cette Société nous proposerions le fermage par cette dernière dans les environs de la ville d'un vaste terrain disposé pour recevoir, en pépinière, ces variétés américaines inaccessibles par leur nature au phylloxera et produisant un vin potable, entr'autres le Jaquet. Si, dans quelques années, comme c'est probable, le phylloxera accomplissait son œuvre néfaste et apportait la ruine au milieu des cultivateurs, la Société d'agriculture pourrait alors dire à ceux-ci: Pendant que vous dor-

miez enfoncés dans la routine, je veillais pour vous. Voici des plants américains, à prix réduits, plantez-les dans vos vignes mortes et ils ramèneront dans vos foyers l'abondance et la joie.

Je crois que le but à atteindre que j'indique ici, est assez beau pour tenter de suite les efforts de notre Société d'agriculture. Agréé, etc.

Léon VIALARD, avocat.

Malgré toute l'activité déployée par l'autorité militaire, on doit reconnaître que l'organisation des cadres de l'armée territoriale a subi un temps d'arrêt marqué.

C'est qu'en effet, dans certaines régions, il y a une véritable disette de candidats-officiers susceptibles d'être admis, surtout pour les grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine.

Toutefois, on doit reconnaître qu'un immense progrès a été réalisé depuis l'année dernière; c'est ainsi qu'un certain nombre de régiments d'infanterie de l'armée territoriale ont, à peu de choses près, le nombre d'officiers réglementaires.

En résumé, sur les quatorze mille officiers nécessaires pour former les cadres de l'armée territoriale, le ministre de la guerre en a déjà sous la main, près de neuf mille.

Il ressort des premiers renseignements sur les inspections générales, que de nombreux chefs de bataillons d'infanterie sollicitent leur admission à la retraite. Ces mises à la retraite d'officiers supérieurs vont immédiatement accélérer l'avancement dans un grand nombre de nos régiments d'infanterie.

Une punition exemplaire de trente jours de prison est infligée au sieur Bihère (Bernard), soldat à la 4^e compagnie du 2^e bataillon du 143^e régiment territorial d'infanterie, né à Ogenne-Camptort, canton de Navarreux.

Cet homme a maculé son livret afin de faire disparaître une condamnation de trois années de prison qu'il a encourue pour désertion à l'intérieur en 1870, alors qu'il faisait partie de l'armée et en outre, il a enlevé la date du jour de la condamnation.

Avis donc à ceux qui s'exposeraient à des peines disciplinaires.

Depuis longtemps des rapports défavorables étaient parvenus au ministère de l'instruction publique au sujet de la négligence apportée dans la constatation de l'aptitude physique des jeunes gens admis en qualité d'élèves-maîtres dans les écoles normales primaires.

En conséquence, des instructions viennent d'être adressées aux préfets pour qu'à l'avenir les candidats admissibles soient soumis à un examen attentif du médecin de l'établissement, assisté d'un médecin assermenté qui sera désigné par l'administration.

M. Delpech, carrossier à Agen, vient d'obtenir pour dix années, à partir du 1^{er} octobre 1877, le droit exclusif de faire stationner sur la voie publique des voitures de place aux conditions ci-après:

Le concessionnaire ne pourra mettre en service, comme genre de voitures, que des calèches, berlines ou coupés. L'administration pourra toutefois autoriser un autre genre de voiture.

Le concessionnaire s'engage à mettre, dès le début, à la disposition du public, sept voitures sur les points de stationnement fixés par l'administration.

Pour les voitures à deux places d'intérieur et une sur le siège, le prix de la course sera de 75 c. le jour et 1 fr. la nuit.

Pour les voitures à quatre places, 2 fr. la course le jour et 2 fr. 50 la nuit.

Les courses à l'heure seront payées 1 fr. 50 ou 2 fr., selon qu'elles auront lieu le jour ou la nuit.

Les colis paieront 0.25 c. chacun. Ne seront pas considérés comme colis: les cartons à chapeaux, sacs de nuit et autres menus objets.

Nous sommes certains que si un industriel voulait essayer une entreprise de ce genre à

Cahors, notre municipalité ferait tout son possible pour en assurer le succès.

Nous trouvons dans la *Semaine catholique* les trois informations suivantes:

• NN. SS. les évêques du Sud-Ouest, réunis ou représentés à Toulouse pour la fête du 29 juillet, ont délibéré les deux jours suivants, à l'archevêché, sur les questions relatives à l'Université catholique.

» Nous ne croyons pas être autorisés à faire connaître aujourd'hui toutes leurs décisions; mais rien ne nous empêche de dire qu'elles sont de nature à réjouir les amis de l'enseignement supérieur.

» Nous avons annoncé que la Faculté catholique de droit s'ouvrirait en novembre et que le local en est arrêté dans l'hôtel de l'ancienne Fonderie, la Dalbade.

» Ajoutons que l'époque des épreuves à subir par les candidats au professorat est fixée au 25 septembre prochain. Plusieurs titulaires et chargés de cours ont été nommés d'office, comme devant être exempts du concours, soit pour cause de mérites exceptionnels, soit parce qu'ils abandonnent une position acquise.

» Disons enfin qu'à l'unanimité les vénérés prélats ont décerné au T. R. P. Caussette la charge de *délégué général*. Ce titre nous paraît correspondre provisoirement à celui de recteur.

» Nous ne tarderons pas à fournir d'autres renseignements; ceux surtout qui sont nécessaires pour que MM. les étudiants puissent prendre leurs inscriptions.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

On écrit de Lisle-Adam (Seine-et-Oise):

5 août.

Une réunion privée était convoquée aujourd'hui au château de Stors, chez M. Chevreux, oncle de M. Léon Say. M. Thiers est arrivé à dix heures du matin à l'Isle-Adam, accompagné de MM. Senard, Féray, Gilbert-Boucher et Léon Renault. Il a été reçu par une foule enthousiaste aux cris de: Vive la République! vive Thiers! vive le libérateur du territoire! La population suivait la voiture, qui a été en un instant couverte de fleurs.

A Stors, M. Thiers, après avoir présenté M. Senard, dont la candidature a été adoptée à l'unanimité, dit que la France républicaine triomphera par la légalité et que le dernier mot appartiendra à la volonté nationale. M. Senard, acceptant la candidature, blâme l'acte du 16 mai, développe le programme républicain et démontre que la République est désormais le seul gouvernement possible. Cette profession de foi est accueillie par de chaleureux applaudissements. Après un discours de M. Léon Renault, l'assemblée, composée de six cents personnes, se sépare en acclamant de nouveau la République et M. Thiers.

Les journaux de Paris nous arrivent avec le texte des discours de MM. Thiers et Senard, mais trop tard pour que nous puissions les publier aujourd'hui.

Bourse de Paris

Cours du 7 Août.

- Rente 3 p. %..... 70.90
- 4 1/2 p. %..... 102.50
- 5 p. %..... 106.35

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 6 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.075 »	3.075 »
Crédit foncier.....	715 »	715 »
Orléans-Actions.....	1.060 »	1.055 »
Orléans-Obligations.....	330 »	330 »
Suez.....	685 »	685 50
Italien 5 %.....	69 45	69 40

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Crédit Foncier de France

Les 625,000 Obligations foncières de 400 fr. 3 %, mises en souscription publique le 24 juillet, seront réparties entre les souscripteurs sur les bases suivantes :

Les Souscripteurs de		
1 obligation	recevront	1 obligat.
2 obligations à 7		2
8	13	3
14	19	4
20	26	5
27	32	6
33	38	7
39	44	8
45	51	9
52	57	10
58	63	11
64	69	12
70	76	13
77	82	14
83	88	15
89	94	16
95	101	17

Et ainsi de suite, à raison de 1 obligation pour 6,25.

LE TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 865^e livraison. (4 juillet 1877). — Texte : A travers l'Afrique, de Zanzibar à Benguela, par M. le commandant Verney-Lovett Cameron. Texte et dessins inédits. — Quinze dessins de Th. Weber, A. de Bar et A. Rixens. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 244^e livraison (4 août 1877). — TEXTE : Le

neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — Montluc le Rouge, par Alfred Assollant. — Les migrations des oiseaux, par A. de Breteuil. Dessins : A. Marie, Sahib et Lepine. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 5 (4 août).

L'avenir de l'acier, par M. F.-J. Brawel. — La guerre d'Orient. Les opérations dans les Balkans. Les événements militaires en Arménie. — La Société géographique de Londres et l'exploration de l'Afrique. — Bulletin des sociétés savantes. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 5 (4 août).

La guerre de Crimée, par M. Alfred Rambaud. L'école de Vaugelas et la philologie moderne, par M. Eugène Ruter. — Les femmes de la Réforme, par M. Georges de Nouvion. — La misère, son histoire, ses causes, ses remèdes, par M. Jules Siegfried. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Z***. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

Vente sur Licitation

avec admission des étrangers aux enchères.

Adjudication fixée au vingt-huit Août mil huit cent soixante-dix-sept à l'heure de midi.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du vingt-trois juillet mil huit cent soixante-dix-sept, il a été ordonné qu'il serait procédé à la vente sur licitation des immeubles ci-après désignés et que cette vente serait faite devant M. Arnault, juge audit tribunal, nommé commissaire à cet effet.

Ce jugement a été rendu entre 1^o Marie Lestrade, sans profession, François Maratuech, son mari, maçon ; 2^o Amélie Lestrade, veuve du sieur Bessac, sans profession, tous habitants et domiciliés de la ville de Cahors ; Catherine Lestrade, sans professions et Antoine Alibert, son mari, ancien gendarme, habitants et domiciliés de la ville d'Agen demandeurs ayant M^e Delbreil pour avoué.

Et Joseph Delrieu, tonnelier, habitant et domicilié du faubourg St-Georges de Cahors, pris en qualité de tuteur légal de Thérèse Delrieu, sa fille mineure, issue de son mariage avec feu Marie Lestrade, défendeur ayant M^e Fienzel pour son avoué.

Biens à Vendre.

1^o Une maison et pâture sise au lieu dit Mont St-Cirq dans la commune de Cahors, portées sous les numéros 102 bis P et d'une superficie de quatre vingt dix-huit centiares environ, d'après la matrice cadastrale de la dite commune de Cahors, section G ;

2^o Une vigne située au faubourg St-Georges de Cahors portée sous le numéro 4 de la dite matrice cadastrale même section G d'une contenance de trois ares environ ;

3^o Une pâture au même lieu portée sous le n^o 2 de la même matrice cadastrale et de la même section et d'une contenance de deux ares environ ;

4^o Un jardin au même lieu de St-Georges, porté sous le n^o 3 du dit plan cadastral même section G et contenant environ un are trente cinq centiares ;

5^o Un autre jardin au même lieu porté sous le n^o 4 du dit plan même section G et contenant environ quatre-vingt-dix centiares ;

6^o Une vigne située au lieu de Peyrolis commune de Cahors et tenant d'un côté à vigne Basile Gauthier et du bout et du fond avec chemin public.

La vente de ces immeubles sera faite devant M. Paul Arnault, juge au tribunal civil de Cahors, commis à cet effet, au palais de justice de Cahors, en la salle ordinaire des criées, le **vingt-huit août courant** à l'heure de midi précis. Les étrangers seront admis aux enchères.

Elle aura lieu en deux lots composés comme suit :

Le premier, des cinq premiers articles du présent placard, sur la mise à prix de quatre mille francs, ci. 4,000 fr.

Et le second, de la vigne à Peyrolis, formant l'article sixième du présent placard, sur la mise à prix de deux cent francs, ci. 200 fr.

Le cahier des charges a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable :

A Cahors, le six août mil huit cent soixante-dix-sept.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le Août mil huit cent soixante-dix-sept, F^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes dixèmes compris.

Signé : GISBERT.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

JOURNAL-RENTIERS
le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6^e année, paraît chaq. dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f.; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux condit^o des Agents de change; avances sur titres. Administrat^r: M. de BUGARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

EAUX ARSÉNIQUES DE LA BOURBOULE
GRANDE SOURCE
PERRIERE
(PROPRIÉTÉ COMMUNALE)
Températ^r 60^e cent. Arsenic 13 millig. par lit.
Anémie, Lymphatisme, Scrofule, Maladies de poitrine, des os, de la peau, Fièvres intermittentes, etc.
Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

GROS ET DÉTAIL
ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ
rue du Lycée à Cahors
CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.
M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

FER BRAVAIS
(FER DIALYSE BRAVAIS)
LE SEUL EXEMPT DE TOUT ACIDE
Sans odeur et sans saveur
Avec lui, disent tous les médecins, on obtient les meilleurs résultats. C'est le plus économique des ferrugineux. Plus d'un baillon dure plus d'un mois.
R. BRAVAIS & C^o, 13, rue Lafayette, Paris
ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES.
(Se méfier des imitations et exiger la marque de fabrique ci-jessus et la signature. (envoi de la Brochure franco.)

Eaux Minérales de Miers
Gare de Rocamadour (Lot)
HOTEL CARBOIS
A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires. Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

Atelier de Reliure
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.
J. SARRAZIN, FILS
rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.
PRIX MODÉRÉS.

A Vendre ou à Louer
UNE
MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE
Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique. S'adresser : à M. Emile Guihou, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^d de meubles; à MM^{es} Logan et Delport, notaires.

CAFÉ DE BORDEAUX
Le Sieur **Ferdinand COLONGE**, entré depuis le 1^{er} Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs. A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sanwich, Terrines, etc. Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie
Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Foulloirs et Pressoirs à vendange, etc. Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires. L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances. S'adresser à **M. Laffargue**, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris.
LE MUSÉE POUR TOUS
Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement. Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :
1^o De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc.;
2^o De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C^o, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.
PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.
Il paraît un numéro tous les Vendredis.
ABONNEMENTS :
Paris
Un an. 100 fr.
Six mois. 50 fr.
Série de 5 numéros. . . 11 fr. 25
Départements
Un an. 117 fr.
Six mois. 60 fr.
Série de 5 numéros. . . 12 fr.
On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

VICHY
Administration — PARIS, 22, boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du
CONTROLE DE L'ÉTAT

SULFUREES, SODIQUES ET CALCIQUES
EAUX-BONNES
B.-Pyrénées. — Saison 15 Mai — 15 Octobre.
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

On demande des agents dans tous les cantons pour la Cie d'Assurance contre l'Incendie, la Grêle et la mortalité du bétail, **La Gironde**. S'adresser à Bordeaux, cours des Fossés, N^o 92.

Attention
On désire trouver dans chaque canton une personne ayant quelques loisirs pour des articles très-utiles dont la vente est si facile que toute personne intelligente, homme ou dame, pourra sans nuire en rien à ses occupations habituelles réaliser d'importantes bénéfices. S'adresser au Dr de la fabrique de l'Alliance, à Chauv-de-Fonds (Suisse) Aff. avec un timbre de 0 f. 30 cent.

Bottelage de Foins et Fourrages
S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.